

E.H.P.A.D Résidence

« *Les Jardins* »

## ACCUEIL DE JOUR

*Pour personnes atteintes de la maladie  
d'Alzheimer ou apparentée*






## Objectifs

- ✚ Proposer un accompagnement pluridisciplinaire visant à soutenir les personnes souffrant d'une maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée ;
- ✚ S'assurer un temps de répit aux aidants pouvant se sentir épuisés face à une maladie évolutive.

## Axes majeurs

- ✚ Faire un lien entre le domicile et le soin en collectivité (étape intermédiaire avant une entrée en institution) ;
- ✚ Soutenir les proches aidants et lutter contre l'isolement ;
- ✚ Pour les personnes accueillies, retarder la perte des acquis et favoriser l'autonomie physique et psychique, rompre avec l'isolement et favoriser l'intégration sociale.



*Un lieu de convivialité, de partage et de détente*

Il est proposé une prise en charge adaptée à la personne accueillie par une équipe formée, sous la responsabilité de la directrice de l'EHPAD Résidence « les jardins » :

- ✚ Médecin coordonnateur
- ✚ Cadre de santé
- ✚ Psychologue
- ✚ Ergothérapeute
- ✚ Aide-soignante, ASG

- ✚ Pour les personnes accueillies : mise en place d'activités quotidiennes et variées pour limiter l'impact des troubles cognitifs sur le quotidien : activités de stimulation sensorielle, cognitive, sociale et physique ;
- ✚ Pour les aidants : L'accueil de jour permet de mettre à disposition des aidants proches un dispositif de répit et également un espace d'écoute et de soutien.



## Fonctionnement

### ADMISSION :

- ✚ Retirer le dossier d'inscription à l'accueil de l'EHPAD « Les jardins » ;
- ✚ Le retourner à la maison de retraite ;
- ✚ Une fois le dossier étudié et validé, il est proposé un entretien de pré-accueil de la personne avec son aidant.

OUVERTURE : du lundi au vendredi, de 10h à 16h

TRANSPORT : Le transport est assuré par le personnel de l'accueil de jour (à partir de 8h30 le matin et à 16h l'après-midi)

TARIF : Le prix de la journée est défini par le Conseil Départemental de l'Eure et comprend le repas, les gouters, le transport et les activités.

Le coût de la journée peut être financé en grande partie par le Conseil Départemental, via notamment l'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA).



## Déroulement d'une journée type

*Départ du domicile en minibus avec l'équipe soignante à partir de 8h30*

10h 00

Accueil autour d'une boisson, discussions conviviales

10h30—12h00

Activités de groupes ou individualisées

12h00—14h00

Déjeuner : maintien de la participation active à travers les gestes simples autour du repas

14h00—14h30

Détente : un moment de calme

14h30—15h30

Activités de groupes ou individualisées

15h30—16h00

Goûter : Moment de gourmandise, de détente et d'échange de la journée



**Le secrétariat**

**Tel : 02.32.48.04.05**

**Du lundi au vendredi**

**De 9 h 00 à 17 h 00**

## **Accueil de jour**

4 chemin de Croix Mesnil

27480 LYONS-LA-FORET

Tel : 02.32.48.04.05 Fax : 02.32.49.58.05

E-mail : [residencelesjardins@wanadoo.fr](mailto:residencelesjardins@wanadoo.fr)